

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst :

Je voudrais évoquer les abords en piteux état de la Station Saint Guidon.

Renseignements pris auprès de la STIB, les demandes de réparation que je vous signale ici sont à introduire par la commune, or il semblerait que cela n'ait pas été fait. La bouche d'aération, surélevée, qui ressemble à un décor de Mars est jonchée de déchets, c'est tout simplement monstrueux. Il manque toujours des panneaux à l'abribus qui est donc perpétuellement un nid à courants d'air. Ne parlons pas des pavés manquants ci et là qui constituent autant d'obstacles pour les piétons. Bien entendu, les égouts débordent et les trottoirs sont, permettez-moi le terme, dégoûtants. Je serais incomplète si je n'évoquais pas le dépôt clandestin permanent situé à l'angle du Cours Saint Guidon et de la rue de la Procession. C'est pour moi chaque matin, une nouvelle découverte, une nouvelle surprise lorsque je me rends au métro d'observer ce qui s'y trouve. Ne serait-il pas utile de placer une caméra à cet endroit ?

Ici encore, au risque de me répéter, un endroit mal entretenu est un endroit peu respecté et on retrouve la fameuse spirale négative. Alors, je vous pose la question, quand allez-vous prendre les mesures pour redonner un peu de lustre à cet endroit ? Avez-vous pris contact avec la STIB en vue d'un meilleur entretien des équipements, des abribus par exemple ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende tekst :

Vous avez peut-être remarqué qu'il existe un projet de rénovation de toute la place. Dans le cadre de ce projet, l'arrêt de bus et de tram sera entièrement rénové. Les anciens abris bus et tram seront ensuite retirés et, comme je l'ai dit, renouvelés. Nous sommes tout à fait conscients que l'état des trottoirs est actuellement mauvais et que des réparations devront être effectuées pour en assurer la sécurité. Une rénovation complète est prévue.

F. CARLIER mentionne que ce dépôt clandestin existe depuis plus d'un an. Depuis lors rien n'a changé. Pourquoi demander à « Bruxelles-Propreté » ? Une intervention communale serait plus rapide.